

28 JUIN 2017

Convocation du 22 Juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VOULON dûment convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André SÉNÉCHEAU, Maire.

Étaient présents : SÉNÉCHEAU André ; BAZILLE Eric ; FERREIRA Martine ; LAMY Pascal ; LATU Roland ; MAGNAN James ; MENNETEAU Odette ; PASQUET Nadine ; PAUL Aude ; PINAUDEAU Sophie

Était absent excusé : ROLLAND Elie

Secrétaire : BAZILLE Eric

1-TRAVAUX DE VOIRIE 2017

Le Maire présente au Conseil municipal es travaux envisagés par la commission. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour que les travaux soient réalisés pour un montant maximum de 20 000 €TTC.

2- REHABILITATION DE LA MAISON 6 IMP. DES ISLES

Le Maire présente les plans de l'architecte pour la rénovation de la maison impasse des Isles. Il précise que l'appel d'offres sera lancé dès que les lots auront été vérifiés, les entreprises devront répondre en septembre au plus tard.

Il rappelle le plan de financement et précise que nous n'avons toujours pas de réponse concernant la DETR :

Etat (DETR 30%) :	43 122.59 €
Département (Activ' volet 3) :	20 000.00 €
Fonds propres (emprunt) :	109 367.78 €
TOTAL :	172 490.38 €

3- EMPRUNT POUR LA REHABILITATION DE LA MAISON 6 IMP. DES ISLES

Le Maire rappelle que pour financer les travaux de réhabilitation de la maison 6 impasse des Isles, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant total de 110 000 EUR.

Il présente aux conseillers l'offre de financement du Crédit Agricole.

Le Conseil municipal, , après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer un nouvel emprunt auprès du Crédit Agricole aux conditions suivantes :

- Capital emprunté : 110 000 €
- Durée : 180 mois (15 ans)
- Périodicité : mensuelle
- Taux : 1.44%
- Montant des échéances : 679.85 €

4- NON REVALORISATION DES LOYERS

M. le Maire rappelle le montant des loyers pour les logements de la commune en location.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter le montant de l'ensemble des loyers perçus par la commune jusqu'au 31 décembre 2017.

Le Maire informe le conseil du départ des locataires 2 impasse du Coursier et propose de faire venir un huissier pour s'occuper de l'état des lieux. Le conseil municipal donne son accord pour que l'état des lieux soit réalisé par Maître Rommel le 15 juillet prochain.

4- SIVOS ANCHE-VOULON : ORGANISATION DE LA RENTREE

Mme FERREIRA donne quelques informations sur la préparation de la rentrée scolaire :

- Un nouveau directeur, Sylvain ROUGER, a été nommé.
- Il a été décidé de rester à la semaine de 4 jours et demi en 2017-2018. Un courrier sera envoyé aux parents pour connaître leur avis sur le passage à 4 jours à la rentrée suivante (2018-2019).
- Le périscolaire sera organisé de façon suivante :
 - Mmes Bonnin et Arnaud surveilleront le temps périscolaire de 15h45 à 16h45
 - Mme Bonnin s'occupera de la garderie le matin et le soir et surveillera la cantine à midi
 - Mme Arnault s'occupera de la cantine et sera accompagnatrice dans le bus le matin
 - Mme Hébant sera accompagnatrice dans le bus le soir.

5- ACHAT D'UNE MACHINE A RELIER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son autorisation pour l'achat d'une machine à relier d'un montant de 262.58 € TTC.

Table des délibérations du 5 avril 2017

- 1- Travaux de voirie 2017
- 2- Réhabilitation de la maison 6 impasse des Isles
- 3- Emprunt pour la réhabilitation de la maison 6 impasse des Isles
- 4- Non revalorisation des loyers
- 5- SIVOS Anché & Voulon : organisation de la rentrée
- 6- Achat d'une machine à relier

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
André SENECHEAU		Odette MENNTEAU	
Eric BAZILLE		Nadine PASQUET	
Martine FERREIRA		Aude PAUL	
Pascal LAMY		Sophie PINAUDEAU	
Roland LATU		Elie ROLLAND	Excusé
James MAGNAN			